



contrat de mariage entre un marocain et une française

Par tisi32, le 26/10/2009 à 19:57

bonjour merci bcp pour ce service .je veux vous demander est ce que une française qui veut se marier avec un marocain faire une condition comme koi au cas de divorce son mari perd ses papier ca veut dire sa carte de sejour.et merci bcp.